



COMMUNE DE COULAURES
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 08 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 08 septembre,

Un Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 03 septembre 2022

Secrétaire de séance : Hélène KOU

Heure d'ouverture de la séance : 19h00

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 08

Votants : 12

Pouvoir : 04

Présents : Corinne DUCROCQ, Evelyne CASTELAIN, Jean Marie RUIZ, Christophe ALLARD, Hélène KOU, Marie-Christine SAUMANDE, Jean François THOMASSON, Christian BERTRAND.

Absents excusés : Francis VALENTIN, Dominique JOUSSE, Yohan MARECHAL, Philippe GALLET, Kornélius GOUDAPPEL, Nathalie SALMON.

1) Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable 2021 du Syndicat Eau Cœur Périgord – Délibération.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Christophe ALLARD pour présenter le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable de l'exercice 2021 du syndicat EAU CŒUR DU PERIGORD du 10 juin 2022. Le Conseil municipal prend acte à l'unanimité de ce rapport.

2) Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable 2021 du Syndicat Mixte Des Eaux de la Dordogne 24 – Délibération.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Christian BERTRAND pour présenter pour l'exercice 2021, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du SMDE 24. Le Conseil municipal prend acte à l'unanimité de ce rapport.

3) Présentation d'une demande de subvention de l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Excideuil – Délibération.

Madame le Maire présente une demande de subvention émanant de l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Excideuil pour le « Challenge PATRICK FRANCOIS » qui s'est déroulée le 11 juin 2022. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de verser à l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Excideuil la somme de 100 €. Cette demande n'a pas pu être mise à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. Une lettre d'excuse sera envoyée à l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

4) RODP 2022 ANTARGAZ – Délibération.

Mme le Maire expose l'étude pour le paiement de la redevance pour l'occupation du domaine public de la commune par les ouvrages de transport et de distribution de gaz d'Antargaz. Le montant que devra verser à la commune Antargaz s'élèvera à 180 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5) RODP ENEDIS – Délibération.

Mme le Maire expose l'étude pour le paiement de la redevance pour l'occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité d'Enedis. Le montant que devra verser à la commune Enedis s'élèvera à 221 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6) RODP Orange – Délibération.

Mme le Maire expose l'étude pour le paiement de la redevance pour l'occupation du domaine public de la commune par l'opérateur de télécommunications Orange. Le montant que devra verser à la commune Orange s'élèvera à 215 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7) Demande de remboursement de frais liés à l'organisation de la fête du 15 août 2022 – Délibération.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal trois factures liées à l'organisation de la fête du 15 août 2022 qui ont été réglées par des élus et des administrés pour un montant respectif de 22.08 €, 78,50 € et 258,75 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8) Transfert à la Direction Générale des Finances Publiques de la gestion de la taxe d'aménagement – Délibération.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du transfert de la gestion de la taxe d'aménagement à la DGFIP à compter du 1^{er} septembre 2022. Cette taxe d'aménagement sera désormais déclarée par la Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord. Le Conseil municipal prend note à l'unanimité de ce rapport.

9) Décision Modificative DM4 – Budget principal – Délibération.

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : VOIRIE		25 118,80		25 118,80
Réseaux de voirie			2151	1301
Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.	23151	1301		25 118,80
DEPENSES - INVESTISSEMENT		25 118,80		25 118,80

10) Décision Modificative DM5 – Budget principal – Délibération.

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON INDIV.		10,59		
Concessions et droits similaires	2051	10,59		
OP : VOIRIE				10,59
Réseaux de voirie			2151	1301
DEPENSES - INVESTISSEMENT		10,59		10,59

11) Création d'un club de billard. Convention pour mise à disposition d'une salle – Délibération.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande d'une nouvelle association qui souhaiterait déposer son siège sur la commune et demander la mise à disposition de la salle située au-dessus du foyer rural afin d'y installer un billard et proposer aux adhérents de venir pratiquer cette discipline. A cet effet, une convention de mise à disposition de la salle communale sera établie précisant les modalités de cette mise à disposition. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

12) Discussion sur le lieu de stockage du drapeau des Anciens Combattants de Coulaures – Délibération.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Maire Monsieur Paul Magnat avait acheté un drapeau pour les Anciens Combattants. Ce drapeau est détenu depuis par Mr Alain BOST.

Après l'échange des membres du Conseil Municipal et l'intervention de Monsieur Thomasson, il est proposé la restitution du drapeau en lieu et place à la Mairie. Il sera prêté à chaque manifestation avec restitution. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

13) Discussion autour du prêt de la salle du foyer rural le week-end – Délibération.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la salle du foyer rural étant prêtée aux associations, elle n'est plus désormais libre le vendredi après-midi et propose de débiter la location de cette salle à partir de 20h30 le vendredi soir. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

14) Sollicitation d'une aide de l'Agence de l'eau Adour Garonne dans le cadre du projet de restructuration de la cour d'école - Délibération.

Madame le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre du projet de restructuration de la cour de l'école, il est nécessaire que la commune sollicite l'agence de l'eau Adour Garonne pour l'octroi d'une subvention. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

15) Discussion sur la vente du bus et sur le contrôle technique du 20 septembre – Délibération.

Il est rappelé que le bus a tout d'abord une vocation scolaire. Cet ordre du jour sera remis à un prochain conseil municipal après avoir consulté l'école ainsi que les associations coulauroises pour savoir si elles envisagent de participer aux frais divers.

Fin de séance : 20h50.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

Du 08 septembre 2022.

- 1) Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable 2021 du Syndicat Eau Cœur Périgord – Délibération.
- 2) Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable 2021 du Syndicat Mixte Des Eaux de la Dordogne 24 – Délibération.
- 3) Présentation d'une demande de subvention de l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Excideuil – Délibération.
- 4) RODP 2022 ANTARGAZ – Délibération.
- 5) RODP ENEDIS – Délibération.
- 6) RODP Orange – Délibération.
- 7) Demande de remboursement de frais liés à l'organisation de la fête du 15 août 2022 – Délibération.
- 8) Transfert à la Direction Générale des Finances Publiques de la gestion de la taxe d'aménagement – Délibération.
- 9) Décision Modificative DM4 – Budget principal – Délibération.
- 10) Décision Modificative DM5 – Budget principal – Délibération.
- 11) Création d'un club de billard. Convention pour mise à disposition d'une salle – Délibération.
- 12) Discussion sur le lieu de stockage du drapeau des Anciens Combattants de Coulaures – Délibération.
- 13) Discussion autour du prêt de la salle du foyer rural le week-end – Délibération.
- 14) Sollicitation d'une aide de l'Agence de l'eau Adour Garonne dans le cadre du projet de restructuration de la cour d'école - Délibération.